

Trois fleurs bien méritées

Un atout de plus pour la ville



Trois fleurs bien méritées

Trois fleurs pour Marciac, village du Gers où il fait bon vivre.

Un label qui depuis 60 ans récompense la mise en valeur du cadre de vie.

Dans la bastide du jazz, lorsque l'on dit « petite fleur », un air de saxo soprano vient à l'esprit. Mais ce n'est pas la célèbre chanson de Sidney Bechet qui marque l'actualité marciacaise. La « Petite fleur » du moment, c'est celle qui vient s'ajouter sur les panneaux à l'entrée du village : Marciac figure au palmarés des villes et villages fleuris de France qui prennent du galon cette année.



Frank Major et Dominique Dumond s'étaient déplacés à Toulouse, le 25 novembre dernier, pour officialiser l'obtention de cette troisième fleur. Jusqu'à présent, les panneaux aux entrées de la bastide arboraient deux fleurs. Marciac compte à présent trois fleurs. Et c'est une belle récompense qui est le gage du bien vivre de cette bastide gersoise. L'année 2022 commence bien.

C'est le 24 juin 2021 qu'un jury du CNVVF visitait notre village. Chaleureusement accueilli par Jean Louis Guihaumon et les représentants élus et techniques de Marciac, ce jury pu constater que tous étaient motivés pour œuvrer à l'embellissement de la bastide. Un dossier très complet fut remis au comité du CNVVF, venant souligner la forte volonté politique du projet d'embellissement s'inscrivant dans une démarche de valorisation sur le long terme.

Un grand travail effectué par les agents techniques de la municipalité.



Cette troisième fleur, les marciais la doivent en partie à ceux qui s'occupent au jour le jour de l'embellissement de notre cadre de vie. Frank Major et son équipe d'employés municipaux œuvrent tous les jours dans ce sens. Et le jury régional le souligne bien dans son rapport : « La présence et les interventions de l'ensemble des acteurs impliqués dans la démarche a permis de noter le travail de concertation entre les équipes municipales et techniques, que ce soit sur des aménagements récents d'espaces publics ou sur des projets futurs ». On pense alors à la nouvelle aire de jeux pour les enfants, au nouvel environnement végétal au Cloître des Augustins,...

Autre exemple, dans un autre quartier du village, les agents du SIVOM sont actuellement en train de travailler sur la récupération du site de l'ancien lavoir. L'association Collembole toujours très active. C'est un pan de l'histoire et du patrimoine local qui bientôt sera mis en valeur et qui contribuera encore à cette démarche d'embellissement du territoire.

Pleins de fleurs et de plantes entre les mains des agents municipaux.

Le jury relève aussi un travail remarquable avec la réalisation d'un inventaire du patrimoine arboré et un programme de gestion pluriannuel. Il apporte aussi aux équipes techniques quelques pistes d'amélioration sur la gestion de l'arrosage. En ce sens, le recours aux plantes vivaces, aux arbustes pérennes peut contribuer au développement du patrimoine végétal de la commune. Des recommandations dont Frank Major a pris note pour la future valorisation des ruelles de Marciac. La félicia, le gazania, le lantana, le mimulus, le népéta, l'ostéospermum, le penstémon, la scabieuse, le sédum, tout un univers à découvrir. Le pouvoir des fleurs se manifeste aussi sur nous citoyens, que l'on soit de passage en touristes ou bien villageois qui résident toute l'année. De par leurs couleurs et leurs arômes, les fleurs sont synonymes de printemps et d'été fleuris. On ne connaît pas forcément leurs noms, souvent bien étranges, mais toutes ont leurs charmes et n'auront bientôt plus de secrets pour les jardiniers marciais : les zinnias, les gaillardias, les globes amarantes, les hortensias vivaces, mais encore la rose de sharon, le coréopsis, comme autant de notes différentes composant un harmonieux cadre de vie.

Au delà des fleurs.

La démarche « Ville et Villages Fleuris », c'est aussi une attention particulière à la protection de la faune et des ressources naturelles (gestion raisonnée de l'eau, choix des plantes, mise en place du zéro-phyto, valorisation des déchets...). Autant de sujets qui nécessitent un travail raisonné et qui représentent tout un défi collectif. Les jeunes générations de marciais y sont d'ailleurs sensibilisés par les agents de l'ALAE. Prenez-en de la graine.

Plus besoin d'expliquer sa signification aux touristes qui viennent découvrir les villages français : ce label est ancré dans la culture française depuis des générations. Depuis 1959, le label « Villes et villages fleuris de France » récompense « l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal ».

Les enjeux écologiques du territoire : un engagement pour l'avenir.

Mais il ne s'agit plus seulement de mettre des fleurs pour faire joli et d'attirer des touristes, ressource économique indispensable à la survie du territoire. On est au-delà des simples balcons chargés de géraniums et des parterres de roses. La démarche à une vocation plus globale visant à sensibiliser la population et notamment les futures générations aux enjeux écologiques de notre société. L'espace public est un cadre de vie. Il mérite donc des attentions particulières. Sa qualité incite les habitants à se réunir régulièrement et à participer à des projets collectifs. Jardin partagé, soins apportés au fleurissement des maisons, trocs de plantes, en sont des exemples. Marciac va dans ce sens.

Cette récompense est un atout indéniable pour l'accueil des visiteurs. Ces fleurs symboliques annoncent une ambiance paysagère spécifique, la propreté des espaces publics et la mise en valeur du patrimoine végétal et architectural. Une troisième fleur pour Marciac, c'est un formidable outil de communication pour l'Office du Tourisme du Pays Val d'Adour. Cela favorise l'attractivité touristique et contribue au développement de l'économie locale.

Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris -CNVVF-

C'est une association loi 1901 qui veille à l'organisation et au respect de la charte de qualité des « Villes et Villages Fleuris ». C'est un label national de la qualité de vie. Il assure son développement et sa promotion au niveau national, en lien avec les régions et les départements. Le conseil d'administration du CNVVF est composé de représentants des ministères de l'agriculture et de l'alimentation, de la culture et de la communication, de la transition écologique et solidaire, du ministère en charge du tourisme ainsi que des professionnels du tourisme, du paysage et de l'horticulture, des collectivités locales et territoriales.

La labellisation s'effectue à différents niveaux. Les communes souhaitant intégrer le label s'inscrivent auprès de leur département. Et ce sont les régions qui attribuent les trois premiers échelons du label (1ère, 2ème et 3ème Fleur). Elles sélectionnent aussi les communes susceptibles d'être labellisées « 4 Fleurs ».

Le CNVVF attribue la 4ème Fleur et coordonne le processus global de labellisation ainsi que différentes distinctions : Trophée « Fleur d'Or », Prix de l'arbre, Prix de l'action éducative et pédagogique, Prix de la mise en valeur du patrimoine, Prix du jardinier, et bien d'autres distinctions, pour mettre en valeur les efforts de chacun et de tous. Ainsi Chalon-sur-Saône a reçu le Prix de la mise en valeur du patrimoine, Boubers-sur-Canche a reçu le Prix de la diversité végétale, Guebwiller le Prix de la valorisation du patrimoine industriel, Mandœuvre le Prix de l'action éducative et pédagogique, Morestel le Prix du cadre de vie, etc

Le Graal est l'obtention des « Fleurs d'Or », lorsque la commune obtient « 4 fleurs ». C'est le cas de villes comme Annecy, Colmar et maintenant Chamboeuf. Des villes comme Châteauroux ou bien Evreux valorisent aussi leur image grâce à cette distinction. Pour en savoir plus nous vous conseillons de visiter le site internet officiel du CNVVF. <https://www.villes-et-villages-fleuris.com> Visiter ce site peut aussi être une source d'inspiration pour de prochaines vacances... Autant de cartes postales apportant un peu de soleil et de gaieté.